## TARIFS SCOLAIRES

## RESTAURATION SCOLAIRE

A compter de 2023/2024	revenu mensuel du foyer<= 750 €	revenu mensuel du foyer de 751 € <= 1067 €	revenu mensuel du foyer > 1067 €	
PRIX DU REPAS pour 1 enfant inscrit	1,50 €	2,00 €	4,35 €	
PRIX DU REPAS pour le 2ème enfant inscrit	1,25 €	1,75 €	3,80 €	5,65 €
PRIX DU REPAS à partir du 3 ème enfant inscrit	1,00 €	1,45 €	3,15 €	

Création tarif PAI ( complet)			
A compter de 2023/2024	COMMUNE / HORS COMMUNE		
PAI complet	0,50 €		

Création tarif PAI (non complet)			
A compter de 2023/2024	COMMUNE / HORS COMMUNE		
PAI non complet	1,00 €		

La dégressivité s'applique aux enfants de la même famille de Saint Thibault scolarisés et fréquentant la restauration scolaire sur la commune